

da

PARCOURS

Adam Yedid

RÉALISATIONS

Philippe Prost

Dominique Coulon

Du Besset-Lyon

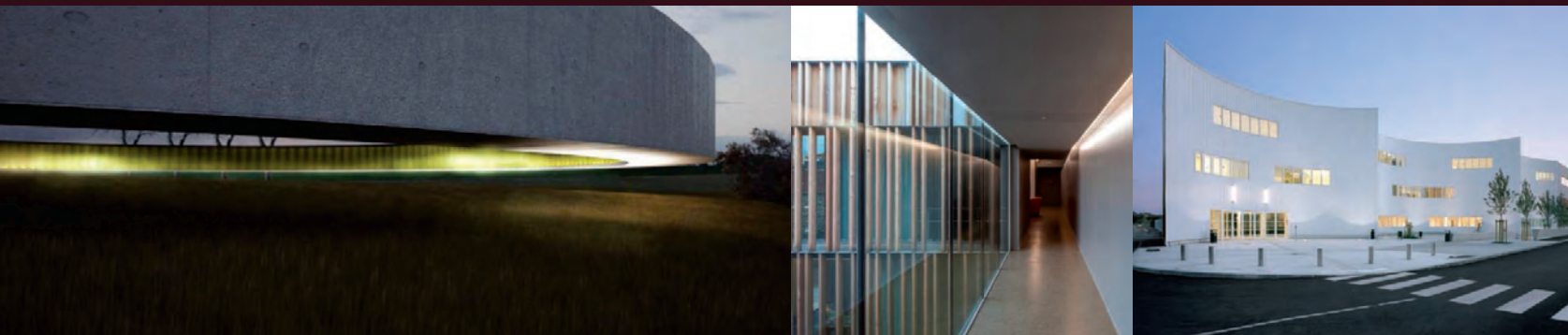
TECHNIQUE

Mobilier urbain

DOSSIER

Les Grisons, de Zumthor à la nouvelle génération





RÉALISATIONS

- ^ De gauche à droite :
- 72 > PHILIPPE PROST/AAPP
Mémorial international Notre-Dame de Lorette, Ablain-Saint-Nazaire. Philippe Prost, architecte/AAPP.
Création lumière : Yann Toma, Ouest-Lumière, La Grande Veilleuse © Adagp 2014.
 - 80 > DOMINIQUE COULON
Tribunal d'instance et conseil de prud'hommes de Montmorency. Dominique Coulon architecte © Patrick Miara
 - 86 > DU BESSET-LYON ARCHITECTES
Faculté de médecine de Tours. Du Besset-Lyon architects © Axel Tilche-Dahl



Vides conciliateurs Tribunal d'instance et conseil de prud'hommes, Montmorency

Architecte : Dominique Coulon – Texte : Rafaël Magrou

Le nouveau tribunal d'instance et conseil des prud'hommes de Montmorency instaure un dialogue respectueux avec les maisons en pierre de meulière et les constructions plus récentes. Savamment équilibré par l'architecte Dominique Coulon, il assoit dans l'espace public un volume dont la maîtrise résulte du jeu de contrebalancement de pleins et de vides. Les variations de matière suivent les qualités de lumière et engagent à pénétrer au cœur de ce programme a priori austère. Le programme se développe en une spirale rythmée d'un savant jeu de lumières qui lui octroie une dimension plus conviviale.

Dès l'entrée de ville depuis Enghien-les-Bains, le palais de Justice présente un volume aveugle texturé de lits horizontaux de briques anthracite coulissant avec un moucharabieh en briques blanches. Choisis pour leur caractère pérenne et leur patine remarquable, ces modules forment des écrans aux porosités choisies pour s'adapter aux audiences judiciaires qui s'y tiennent. En contournant l'édifice par l'ouest, le monolithe dévoile un patio ouvert en partie haute sur le parvis au nord. Là, un chêne *Quercus robur* – symbole de la Justice – donne la mesure du vide dans lequel la lumière naturelle s'infiltré jusqu'à la salle des pas perdus.

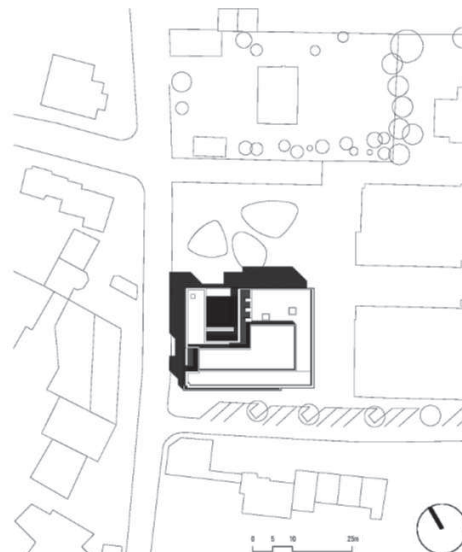
ASYMÉTRIE

Pour répondre au souhait des utilisateurs de renouvellement de l'image de la Justice, l'architecte Dominique Coulon a conçu les espaces pour que l'attention aux justiciables accueillis soit plus tangible que la menace du jugement qu'ils attendent. L'architecte écarte ainsi toute composition symétrique. Au lieu de la pesanteur qui caractérise généralement l'image de cette institution, ici, la conjugaison de glissements des volumes les uns par rapport aux autres et de décollement des masses de la base génère un enroulement de rubans matériels autorisant éclairages et vues plurielles. La posture balancée est accentuée



© David Romero-Urzedá

par le bloc des bureaux suspendus formant un auvent protecteur de l'entrée principale. Disposée à l'angle, celle-ci détermine d'emblée le désaxement des composantes. En outre, les briques accordent une échelle humaine à l'édifice, ainsi que les scansiones verticales des lames de bois variés qui rythment le front nord pour préserver les salles de travail supérieures des vis-à-vis. Comme souvent avec le travail de l'agence Coulon, les baies sont contenues dans des cadres métalliques qui associent vitrages fixes et volets pour la ventilation, évitant l'épaisseur disgracieuse des huisseries. Placées selon les nécessités du programme, elles correspondent aux bureaux suivant ...



plan masse

< ^ Salles d'audience incluses, l'édifice s'ouvre vers la ville, tout en préservant la confidentialité des délibérations. Matériau noble, la brique, anthracite ou blanche, caractérise la prestance de cet équipement.



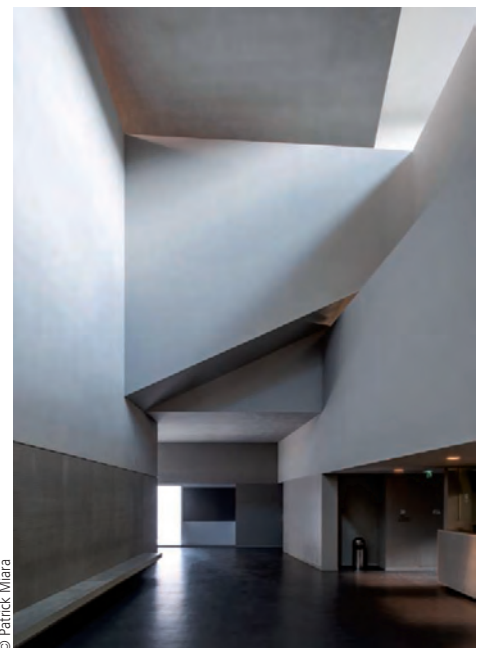
- ^ Des claustras fabriquent un filtre qui tempère la lumière et les regards dont profitent les salles de conciliation et de délibéré à l'angle sud-ouest.
 V La volumétrie du tribunal de Montmorency ne dévoile rien du vide sculptural intérieur.
 > Grâce à un jeu de plans décalés, tous les regards convergent et plongent vers la salle des pas perdus traitées acoustiquement (Baswaphon).

••• les strates du programme : salles d'audience en rez-de-chaussée, tribunal d'instance au premier et conseil de prud'hommes au second.

BASCULEMENT DYNAMIQUE

En opposition avec l'aspect statique du volume parallélépipédique de l'enveloppe, le visiteur découvre une fois le seuil franchi le vide sculptural de la salle des pas perdus. Cet espace dynamique composé de diagonales favorise la convergence visuelle des services administratifs vers la salle des pas perdus grâce à un jeu de coursives légèrement décalées les unes par rapport aux autres. Dans une tonalité d'un gris sourd – équilibre délicat entre la notion de pénombre recherchée par le concepteur et

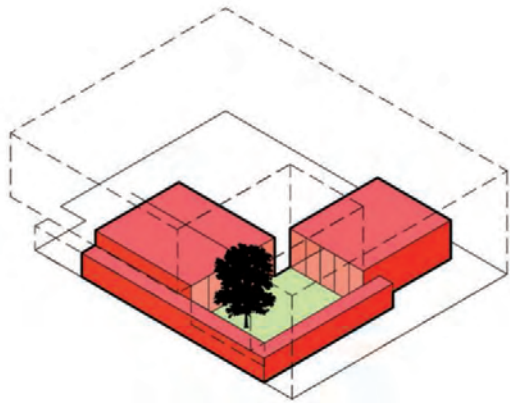
la perception plus caverneuse ressentie par les utilisateurs –, cet origami spatial réagit aux multiples sources de lumière. Vive et venant du sud, elle pénètre par le haut ; artificielle, elle irradie sous un banc filant ; elle est encore tamisée par les claustras puis par le verre dépoli des salles d'audience qui s'ouvrent sur le patio planté. Cette respiration atténuée l'austérité de leurs aménagements. En contraste, l'architecte souligne le rituel d'entrée des juges par l'éclat orange du couloir protégé qui sépare leur accès de celui des visiteurs. L'épaisseur de ce passage secret concrétise la frontière entre parvis et patio planté et protège les salles d'audience. ■



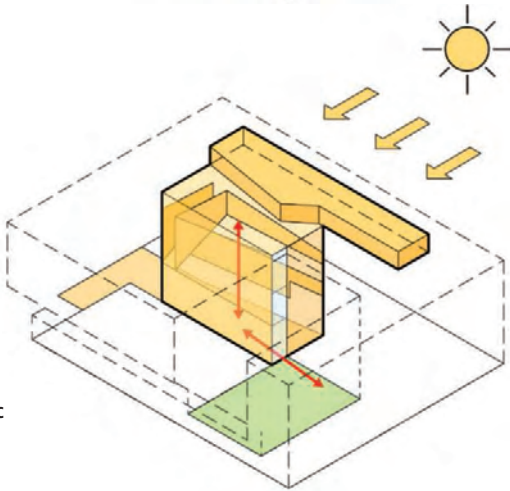


SALLE D'AUDIENCE 2

Salles d'audience et circuit protégé autour du patio.

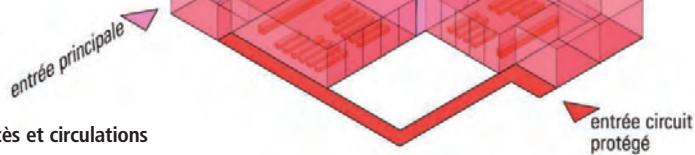


Le vide central lie tout le bâtiment et connecte le public avec le patio.

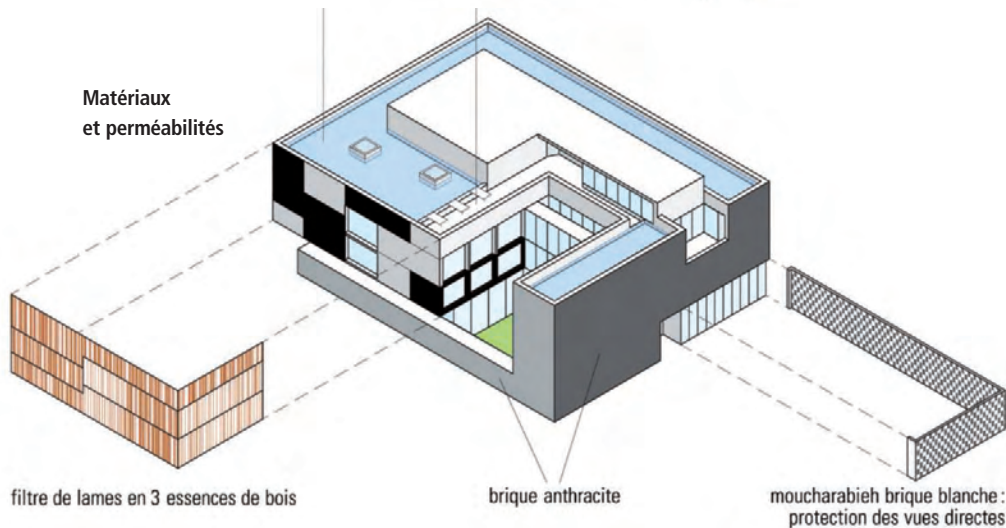


- conseil des prud'hommes ■
- tribunal d'instance ■
- salles d'audience ■

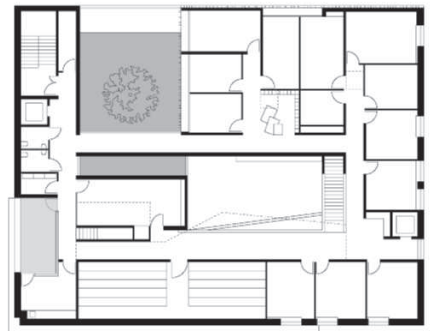
Accès et circulations



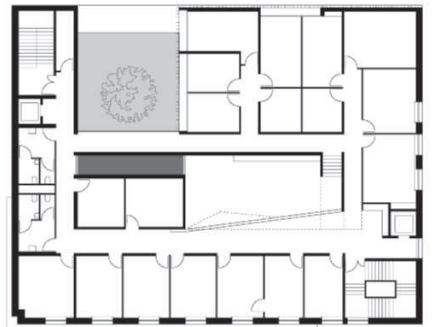
Matériaux et perméabilités



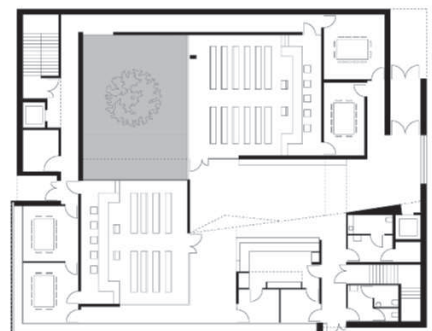
[MAÎTRISE D'OUVRAGE : MINISTÈRE DE LA JUSTICE ; MANDATAIRE DU MAÎTRE D'OUVRAGE : AGENCE PUBLIQUE POUR L'IMMOBILIER DE LA JUSTICE – MAÎTRISE D'ŒUVRE : DOMINIQUE COULON ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES – BET STRUCTURE : BATISERF – BET FLUIDES : G. JOST – ÉCONOMISTE : E3 ÉCONOMIE – PAYSAGISTE : BRUNO KUBLER – ACOUSTICIEEN : ESP – ENTREPRISE GÉNÉRALE : SNRB – PROGRAMME : DEUX SALLES D'AUDIENGE PUBLIQUE (100 m² ET 80 m²), BUREAUX POUR LE TRIBUNAL D'INSTANCE (AU 1^{er}) ET LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES (AU 2^e), LOCAUX COMMUNS AUX DEUX JURIDICTIONS : SALLES D'ARCHIVES, BIBLIOTHÈQUE, SALLE DE DÉTENTE, HALL D'ACCUEIL, LOCAUX TECHNIQUES – SURFACE : SHON, 2 110 m² – SU, 1 234 m² (HORS LOCAUX TECHNIQUES) – Coût : 4 367 100 EUROS HT – CALENDRIER : ÉTUDES, 2007 ; LIVRAISON : SEPTEMBRE 2013]



R+2



R+1



RDC

© Patrick Miana



© Patrick Miana



© David Romero-Uzuda



< ^ Bordées de parois translucides, les salles d'audience affichent une austérité contrebalancée par le « circuit protégé » orangé emprunté par les juges.

^ (ci-dessus) Les salles d'audience bénéficient d'une respiration plantée, tout en préservant la confidentialité des délibérations grâce à un corridor protégé qui marque la séparation physique avec le parvis public.